



Filière Infirmière :

La grande oubliée du pacte de confiance

Communiqué de presse de la CNI 14 mars 2013

La Ministre des Affaires Sociales et de la Santé, Marisol Touraine a rendu son verdict suite à la remise du rapport de la mission d'Edouard Couty sur le pacte de confiance et annonce 13 mesures pour « rétablir la confiance avec les hospitaliers et construire l'hôpital de demain ». Si certains engagements semblent aller dans le bon sens, force est de constater que les infirmières et la filière soignante dans son ensemble ont été, encore une fois, les « dindons de la farce ». Aucune proposition du rapport n'est en mesure de faire oublier le funeste « protocole Bachelot ».

La CNI déplore évidemment l'absence de proposition concrète sur l'amélioration des conditions de travail et sur la reconnaissance de la pénibilité de nos professions. Les hôpitaux traversent pourtant une crise sans précédent. Les plans de retour à l'équilibre et les restructurations sont plus que jamais d'actualité.

Directions d'hôpitaux et pouvoirs publics font pourtant le même constat mais attendent quoi ? Partout la grogne monte dans les services. Le « ras-le-bol » atteint des sommets mais aucun signal fort pour dire « je vous ai compris, le changement c'est maintenant ». Ce silence assourdissant à l'égard des blouses blanches traduit plus un affichage qu'un réel traitement face au manque de moyens humains et matériels qui ne permet plus aux professionnels un exercice en adéquation avec leurs valeurs professionnelles au quotidien. Aucun message particulier n'est donc adressé aux professionnels qui souffrent au quotidien de ne plus pouvoir travailler dans des conditions acceptables. D'ailleurs, sur ce point, Marisol Touraine n'a pas repris la proposition du rapport Couty sur l'ouverture en 2013 de négociations pour l'amélioration des conditions de travail. La sécurité et la qualité des soins sont pourtant bel et bien menacées...

Pour résumer, un grand et « ambitieux » projet vient d'accoucher, dans la douleur, de pas grand-chose à savoir... l'annonce de mesures qui ont déjà été actées par des sorties de décrets décevants, des noms d'instances qui changeraient, des propositions de création de moratoire, d'appel à projets, d'observatoire, de comité technique... Ce rapport joue sur les mots sans tenir compte du mal dont souffrent les soignants.

Certes, quelques points positifs sont à noter comme la volonté de tourner la page de la loi Hôpital Patient Santé Territoires et la réaffirmation de réintroduire la notion de service public hospitalier dans une nouvelle loi qui définira l'hôpital de demain. Concernant le financement de l'hôpital et la T2A, l'engagement est pris pour instaurer une tarification qui tienne compte de la qualité. Cet engagement, à peine annoncé, est déjà contredit par des baisses tarifaires programmées dans le secteur public pour 2013. Enfin, la CNI note tout de même la volonté de relancer les CLACT (Contrats Locaux d'Amélioration des Conditions de Travail) plus axés sur la conciliation entre la vie au travail et la vie personnelle. Mais outre la volonté, les moyens seront-ils réellement donnés pour des solutions concrètes et rapides ?

Que faut-il faire pour qu'enfin les soignants soient écoutés et entendus ?

Faut-il un nouveau printemps blanc, un nouveau déferlement de la filière infirmière dans la rue, comme en 1988 et 1990, pour retrouver les moyens d'une prise en charge de qualité ?

L'avenir et la volonté de chacun à se mobiliser nous le dira.

Nathalie DEPOIRE, présidente de la CNI

Tél : 06 64 41 78 65

Mail : presidencecni@gmail.com

COORDINATION NATIONALE INFIRMIERE (RC 150 / I)

270 Bd Sainte Marguerite - 13009 MARSEILLE

Tél : 04.91.74.50.70

www.coordination-nationale-infirmiere.org